Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mardi 16 sfar 1441
15 octobre 2019

N° 98

35ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **3514**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **3518**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Associations et syndics **3523**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **3525**
Convocations
Sociétés anonymes **3527**
Autres Sociétés **3530**
Divers
Avis au public..... **3531**
Bilans et Comptes Financiers
Bilan de l'Agence Nationale de la Sécurité Informatique **3532**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Réunion de l'assemblée générale ordinaire

Société Palm Beach Hammamet

S.A au capital 11 373 920 dinars

Siège Social : 02 rue Ali Bach Hamba Tunis

MF : 1574595M

Suivant procès verbal de l'assemblée générale ordinaire en date du 28 août 2019, enregistré à la recette des finances avenue Habib Thameur, Tunis le 04/09/2019 sous le n° de quittance M070731 et a été déposé un exemplaire du dit procès au registre national des entreprises de Tunis le 08/10/2019 sous le n° 201962862, l'assemblée générale ordinaire a décidé de : approuver la conclusion des deux contrats de crédit de consolidation hypothécaire au profit de la BIAT et de la Banque de Tunisie avec autorisation du représentant légal de signer lesdits contrats aux conditions octroyés respectivement par les deux banques.

2019T01397SANB2

Société Excel Plast Tunisie SA

Société anonyme au capital 2 200 000

Siège social : ZI Zriba 4 Zriba Hammam Zaghouan

MF : 129285HAM/000

RC : B0666582013

CNSS : 2931174

Suivant procès-verbal du conseil d'administration tenu le 30/08/2019 et enregistré à la recette des finances de Zaghouan le 04/10/2019 quittance n° 69742 enregistrement n° 19703487, dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises de Zaghouan le 08/10/2019 sous le n°201962946 il a été convenu de nommer Mr chargui Ramzi en qualité de président directeur général pour la durée de 03 ans qui expirera lors de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2021.

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenu le 30/08/2019 enregistré à la recette des finances de Zaghouan le 04/09/2019 quittance n° 63152 enregistrement n° 19703052, dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises de Zaghouan le 09/09/2019 sous le n° 201947830 il a été convenu de renouveler le mandat des membres de conseil d'administration actuel à savoir Mr Chargui Ramzi, Mr Laid El Charfi Hamlaoui, la société univers invest sicar, la société Amen capital et Le FOPRODI représenté par la société Amen capital, la caisse de dépôt et de consignation, pour une durée de 03 ans qui expirera lors de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2021.

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenu le 30/08/2019 enregistré à la recette des finances de Zaghouan le 04/09/2019 quittance n° 63152 enregistrement n° 19703052, dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises de Zaghouan le 09/09/2019 sous le n° 201947830 il a été décidé ce qui suit :

- Approbation des états financiers de l'exercice 2018 et affectation du résultat ;

- Quitus aux administrateurs.

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenu le 30/08/2019 enregistré à la recette des finances de Zaghouan le 04/09/2019 quittance n° 63152 enregistrement n° 19703052, dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises de Zaghouan le 09/09/2019 sous le n° 201947830 il a été décidé de nommer le commissaire aux comptes AMC Ernst & Young pour 3 ans.

2019R02306SANB2

Société SANDERS TUNISIE

SA au capital de 5 000 000 Dinars

Siège social : Route de Mateur Km 27 Chaouat Manouba

Matricule Fiscal : 1150566 CAM 000

Registre de Commerce : B 2490982010

En vertu du PV de l'assemblée générale extraordinaire du 04 février 2019, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er bureau Tunis sous le n° 19501617, quittance n° 2117 le 15 mars 2019 et un exemplaire a été déposé au centre national du registre des entreprises le 28/06/2019 sous le n° 201931320, il a été décidé ce qui suit :

- L'augmentation du capital social d'un montant de trois millions cinquante et un mille deux cent dinars (3 051 200 DT) pour le porter d'un million neuf cent quarante - huit mille huit cent dinars (1948 800 DT) à cinq millions de dinars (5 000 000 DT) en numéraire par conversion de créances réservées à deux actionnaires la société ALFET EL MACHIA et la société AVRIL PA.

2019R02308SANB2

Notice d'augmentation de capital

Société générale de boissons et des industries alimentaires

S.A. au capital de 45.550.000 Dinars divisé en 455.500 actions de 100 Dinars chacune Groupe S.F.B. T.

Siège social : Zone Industrielle - Ben Arous

Identifiant unique RNE : 0307017 K

N° d'affiliation à la C.N.S.S : 0008358972

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du lundi 30 septembre 2019, enregistré à la recette des finances de la nouvelle Médina le 3 octobre 2019 sous le n° 19703553 - quittance n° M061166, il a été décidé que le capital de 45.550.000 dinars, divisé en 455.500 actions de 100 dinars chacune entièrement souscrites et libérées, soit porté à 49.550.000 dinars par l'émission en numéraire de 40.000 actions nouvelles de 100 dinars chacune, à souscrire et à libérer totalement à la souscription.

La souscription aux 40.000 actions nouvelles sera réservée en priorité aux actionnaires détenteurs des 455.500 actions et/ou cessionnaires de droits de souscription en Bourse, tant à titre irréductible, qu'à titre réductible. L'exercice de ce droit de souscription s'effectuera de la manière suivante :

- A titre irréductible :

A raison de 80 actions nouvelles pour 911 anciennes. Ceux des actionnaires qui n'auraient pas un nombre entier d'actions nouvelles pourront acheter ou vendre en Bourse les droits de souscription rompus sans qu'il puisse résulter une souscription indivise, la société ne reconnaissant qu'un seul propriétaire pour chaque action.

- A titre réductible :

En même temps qu'ils exercent leurs droits de souscription à titre irréductible, les actionnaires ou les cessionnaires de droits de souscription en Bourse pourront, en outre, souscrire à titre réductible le nombre d'actions qu'ils veulent. Leurs demandes seront satisfaites en utilisant le nombre d'actions nouvelles qui n'auront pas été éventuellement absorbées par les demandes de souscription, à titre irréductible, et au prorata du nombre de droit de souscription exercé par le souscripteur à ce titre.

Les actionnaires pourront exercer leurs droits, à titre irréductible, dans les vingt et un jours de la date de publication de la notice d'information au JORT et, à titre réductible, à partir de la clôture de la souscription à titre irréductible.

Par conséquent, l'article 6 des statuts sera modifié comme suit :

«Le capital social est fixé à 49.550.000 Dinars divisé en 495.500 actions de 100 Dinars chacune, entièrement libérées»

Un exemplaire dudit procès-verbal a été déposé au Registre National des Entreprises le 10 octobre 2019 sous le n° AC021702019.

Banque dépositaire des fonds : A. T.B. – Mégrine

Compte indisponible n° 01100028119201394072

2019R02319SANB2

Notice de renouvellement de mandat du directeur général

«Les Laboratoires Pharmaceutiques Dorcas»

Société anonyme au capital de 5.700.000 DT

Siège social : Z.I. Kondar 4020 Sousse

MF : 938755ZJA/M000

RNE : 0938755Z

En vertu du procès - verbal des délibérations du conseil d'administration du 15 Mars 2019, enregistré à la recette des finances d'Ennfidha le 19 Mars 2019 sous le n° 19700542, quittance n° MO14723, déposé au RNE de Sousse en date du 19/03/2019 sous le n°201913900 il a été décidé le renouvellement du mandat de madame Ymène Mami Zgarni en tant que directrice générale de la société DORCAS pour 3 ans à compter du 18 mars 2019 au 17 mars 2022.

2019R02320SANB2

Les Ciments de Bizerte

S.A au capital de 44 047 290,000 DT

Siège social : Baie de Sebra Bizerte

Registre de commerce : B 1117771996

Matricule fiscal : 3242F

CNSS 20053/71

En vertu de l'AGO en date du 26/06/2019 enregistré à la recette des finances Tarak Ibn Zied Bizerte en date du 12/07/2019 sous le numéro 19703243 quittance n°63009 dont deux copies ont été déposées au greffe du tribunal de première instance de Bizerte, il a été décidé ce qui suit par l'approbation des majorité des participants pour les quatre premières résolutions et par l'unanimité pour les trois dernières résolutions :

1) l'approbation du rapport de gestion du conseil d'administration et des états financiers de l'année 2018.

2) l'affectation des résultats de l'année 2018 aux résultats reportés.

3) Quitus des membres du conseil d'administration pour l'année 2018.

4) Fixation des jetons de prime de présence des administrateurs.

5) Désignation de Mr Mohammed Belazrak membre du conseil d'administration représentant au ministère du développement et l'investissement et de la coopération internationale en remplacement de Mr Mohammed Salah Triki à compter du 16/07/2018 pour le reste du mandat.

* Suite la désignation de Mr Romdhane Bouhouche le membre de conseil d'administration que

représente la ministère de finances entant que président directeur général par intérim en remplacement Mr Jalel Ben Othmen à compter du 06/02/2019 et la désignation de Mr Chedhly Saidani entant que gestionnaire représentant l'état et président directeur général de la société SCB en remplacement Mr Romdhane Bouhouche, l'assemblée générale ordinaire a approuvé la désignation de Mr Chedhly Sidani membre du conseil d'administration pour le reste du mandat.

6) Dans le cadre de l'élection d'un représentant des petits actionnaires au sein du conseil d'administration, et suite le retrait d'un des candidats à sa candidature et l'absence de deuxième candidat, l'assemblée générale approuve l'annulation de processus de l'élection et de relancer les procédures en objet.

7) Désignation du cabinet COK en tant que commissaire aux comptes de la société les ciments de Bizerte pour une durée de 3 ans couvrant les années2019/2020/2021.

2019W00268SANB2

Notice d'augmentation du capital social

CLOUDSHIFT EDITION

Identifiant unique au RNE : 1630456T

1. Siège social : Local 2, RDC Immeuble TANOL, Rue Lac Huron, Les berges du Lac 1053 Tunis

2. Forme de la société : Société anonyme

3. Capital social : 5.000,000 Dinars

4. Objet :

• Le conseil et la proposition de solutions informatiques pour toutes personnes physiques ou morales soit-elle.

• La conception, la programmation, l'édition, la mise en œuvre de tout programme informatique destiné à un usage professionnel ou personnel

5. Durée : 99 ans

6. Date et lieu de dépôt du PV d'augmentation : le 25/09/2019 sous le n°AC011642019, tribunal de 1ère instance de Tunis.

7. Nombre des actions à souscrire : 102 actions.

8. Valeur nominale des actions à émettre : 10,000 Dinars

9. Prime d'émission : 148.980,000 Dinars

10. Montant à libérer immédiatement : totalement libéré au moment de la souscription et ce par l'actionnaire FCPR« Intilaq For Growth » en augmentation du capital social. L'incorporation de la prime d'émission au capital donne lieu à la création de 14898 actions

11. Avantage au profit de l'un des actionnaires : aucun.

12. Apport en nature : néant.

13. Conditions d'admission aux assemblées générales : les assemblées générales réunissent tous les actionnaires, nonobstant le nombre d'actions que possède chacun d'eux, à condition qu'elles soient libérées.

14. Stipulations relatives à la répartition des résultats : selon décision de l'AGO et des statuts.

15. Nom et local de la banque : Les nouvelles actions et la prime de conversion ont été déposés au niveau d'Attijari Bank (Succursale du Siège).

16. Délai accordé à la souscription : du 10 Août 2019 au 10 Novembre 2019.

17. Modalité de convocation aux assemblées générales : conformément aux statuts et au code des sociétés commerciales.

2019403243SANB2

Société «AZUR Papier»

Société anonyme au capital de 46.500.020 DT

Siège social : 3 Rue 8610 Z.I Charguia I - 2035 Tunis Carthage

Matricule Fiscal : 1088572 V/A/M/000

Affiliation CNSS 342 40 390

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 16/07/2019 enregistré à la recette de finances Charguia-Tunis, le 29 juillet 2019 sous le n°19704630, quittance n° Mo80495, dont un exemplaire a été déposé au Registre national des Entreprises le 06/09/2019 sous le n° 201947064, il a été décidé :

1. Approbation des modalités de la convocation à l'assemblée générale ordinaire

2. Approbation des états financiers et affectation des résultats de l'exercice 2018.

3. Approbation des conventions règlementées de l'exercice 2018

4. Quitus aux administrateurs

5. Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes, le cabinet « ECC – Mazars», pour 03 ans, soit les exercices 2019, 2020 et 2021.

2019403247SANB2

Société AZUR DETERGENT SA

Au capital de 8.930.000DT

Siège Social : 3 Rue 8610 Z.I Charguia 1

Matricule Fiscal : 000/M/A/1487623/K

Registre du commerce : B01242382016

Affiliation CNSS 55268 -72

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 19/07/2019 enregistré à la recette de finances Charguja -Tunis, le 05 août 2019 sous

le n°19704770, Quittance n° MO81681, dont un exemplaire a été déposé au Registre national des Entreprises le 06/09/2019 sous le n° 201947096, il a été décidé :

1. Approbation des modalités de la convocation à l'assemblée générale ordinaire

2. Approbation des états financiers et affectation des résultats de l'exercice 2018.

3. Approbation des conventions règlementées de l'exercice 2018,

4. Quitus aux Administrateurs

5. Nomination de 3 nouveaux Administrateurs : les sociétés, SIM SICAR, SICAR INVEST et SICAR AMEN pour les exercices 2019,2020 ;

6. Nomination d'un co - commissaire aux comptes, cabinet Hayet Labidi pour 3 exercices : 2019,2020 et 2021.

2019403248SANB2

«SICEP TUNISIE »

Société Anonyme

Capital Social : 15.000.000 Dinars

Siège Social : Bouleverd Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia Tour B - Charguia 2 - Tunis

Identifiant Unique : 943933H/A/M/000

Suivant un procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 23/07/2019 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er Bureau Tunis le 29/08/2019 sous le Qn°6438 En° 19805205

Les actionnaires ont décidé de réduire le capital social de 7.875.000 dinars, pour ramener le capital de 15.000.000 de dinars à 7.125.000 dinars pour résorber les pertes.

Un exemplaire du P.V. a été déposé auprès du registre le 05/09/2019.

2019403253SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Société HORIZONS TRADING SARL

Capital de 350 000 DT

MF : 1407913Z/A/M/000

Siège : 15 Avenue Habib Bourguiba Mégrine

Suivant PV de l'AGO du 24/06/2019, enregistré à la recette des finances de Mégrine le 25/06/2019 n° 19702601 quittance n° M053797, dont deux exemplaires ont été déposés au registre National des entreprises le 29/07/2019 n° 201936682, il a été décidé:

- Répartition des bénéfices de l'exercice 2018 ;

- Nomination d'une cogérante : Mme Rim Jebabli pour une durée indéterminée avec les pleins pouvoirs.

2019R02303SRLB2

Société «TEAM MANUFACTURING» S.A.R.L

Au capital de 1.000 DT

Siège social : Ecopark de Borj Cédria - Soliman - 8020 - Nabeul

Matricule Fiscal : 1240474A/A/M/000

Identifiant unique : 1240474A

Suivant P.V de l'A.G.E en date du 23 septembre 2019, enregistré à la R.F. de soliman le 23/09/2019, quittance n° M044983, enregistrement n°19501888, dont un exemplaire a été déposé au centre national du registre des entreprises à Grombalia sous le n°201962969le 08/10/2019, l'assemblée a décidé :

1. La dissolution de la société en date du 23/09/2019 et la nomination de Mr Arbi Zaied, l'ancien gérant, demeurant à l'Ecopark de Borj Cédria - Soliman - Nabeul en tant que liquidateur.

2. Pouvoirs à donner.

2019R02310SRLB2

TRANSATLAS T.I.R. SARL

Société à responsabilité limitée

Au Capital de 800.000 dinars

Registre de commerce : B134322001

Siège Social : 12, Rue ECH CHAHID BECHIR KHSIBAH 1089 TUNIS

MF : 764591H/A/M/000

Suite à une assemblée mixte ordinaire et extraordinaire du 05/05/2019 enregistrée à la recette des finances rue El Jazira Tunis quittance n° M038884 et enregistrement n° 19701165, dont deux exemplaires originaux ont été déposés au tribunal des bureaux du centre national du registre des entreprises sous un n° de gestion interne 201959780 daté du 01/10/2019.

Il a été décidé ce qui suit :

- L'augmentation du Capital de 500 000 dinars à 800 000 dt.

- Modification corrélative des articles 6 et 7 des statuts.

2019R02317SRLB2

Dissolution de la société de peinture L'avenir SAP

SARL au capital de 10.000 mille dinars

Matricule fiscal 415773/V

Rue 1er Juin 1955- Monastir

Suivant procès verbal de l'assemblée générale extra ordinaire du 13 mars 2019, enregistré à la recette des finances le 15 avril 2019 quittance n° M028883 déposer au greffe du tribunal de première instance de Monastir tous les associés ont décidé la dissolution de la société.

2019S01126SRLB2

Société express service bâtiment «SESB» SARL au capital 37.000 DT

Siège Social : Rue Taher haddad sakiet ezzit Sfax

MF : 1564339R/P/M/000

RC : B0889302018

Suivant P.V de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 03/07/2018 et enregistré à la recette de l'enregistrement des actes des sociétés à Sfax le 10-07-2018, sous le n° 18803614 quittance n° M003934 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance à Sfax le 02/10/2018 sous le numéro 201845305. Il a été décidé d'ajouter une deuxième activité qui est location matériel et engins.

2019X01250SRLB2

TUNISIE SERVICES INTEGRO DE COMMERCIALISATION

(SICO - TUNISIE) SARL

Société à responsabilité limitée

Imm Espace Tunis, rue Sidi Elheni, Entrée C, 1er étage BN° 5, Montplaisir, 1073 Tunis

M.F : 1637750/C/A/M/000

* Suivant Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 31/7/2019 enregistré à la recette des finances de Montplaisir, Tunis le 23/9/2019 sous QN°M096000 EN°19805551

* Les associés décident de nommer Mr José Rubén Orera en qualité de co-gérant avec les mêmes pouvoirs que le Gérant.

* Dont un exemplaire du P.V a été déposé au centre national du registre des entreprises sous l'identifiant unique n° 1637750/C le 2/10/2019.

2019403244SRLB2

Avis de dissolution

Société de manutention et services logistiques SMSL SARL

Au capital de 30 000 DT

Siège social : 1, Rue chatt mariem Narimane, Bloc B3-4 Montplaisir, 1073 Tunis

MF : 1071471E

Affiliation CNSS 321064 - 91

Il appert du PV de l'assemblée générale extraordinaire des associés tenue le 28/12/2018 enregistré à la recette des finances Montplaisir le 01/03/2019 sous le numéro 19501113 quittance n° M021764 qu'il a été décidé la dissolution volontaire et anticipée de la société et la nomination de Mr Morsi Feki titulaire de la carte d'identité nationale n°07162239, comme liquidateur. Cette opération a été déclarée au registre national des entreprises sous l'annonce n° 201933863 et publiée au bulletin n°115 en date du 13/07/2019.

A cet effet le liquidateur invite tous les créanciers à produire leur créance dans un délai d'un mois à partir de la parution de cet avis et ce à l'adresse suivante :

1, Rue Chatt Meriam Résidence Narimane Bloc B/3ème étage App B 3 - 4 Montplaisir 1073Tunis.

Tel : 71908700 - FAX : 71905924

Mail : cabinet.feki.sami@gmail.com.

2019403250SRLB2

STE IDEAL SERVICE TRAINING

Société à responsabilité limitée SARL

Identifiant unique : 1582813/Z

Suivant procès verbal en date du 05/07/2019 enregistré à la recette des finances de Tunis, le 05/07/2019 quittance n° 6659, enregistrement n° 19803978 et procès verbal en date du 12/09/2019 enregistré à la recette des finances de Tunis, le 12/09/2019 quittance n° 79575, enregistrement n° 19505511 dont deux exemplaires ont été déposés au centre national de registre des entreprises de Tunis sous le n° : 201953258, il a été mis à jour:

Dénomination : Sté général company à la place d'Idéal service training

Changement d'activité principale : Electricité bâtiment à la place de formation professionnelle

Augmentation du capital social : de 3000,000DT à 15000, 000 DT.

2019403252SRLB2

Nomination de deux co-gérants

Société de promotion immobilière Herakles

Société à responsabilité limitée

MF : 1008372V/P/M/000

Suivant un acte sous seing privé rédigé le 29/06/2019, et enregistré à la recette de finances de mégrine le 05/07/2019 n°d'enregistrement 19002751, n° de quittance M056802, et déposé au centre national des entreprises le 22/07/2019, il a été décidé de nommer Monsieur Omar zouari et walid zouari, en qualité de co-gérants.

2019403255SRLB2

Cession des parts sociales

Société de promotion immobilière Herakles

Société à responsabilité limitée

MF : 1008372V/P/M/000

Suivant un acte sous seing privé rédigé le 07/02/2018 enregistré à la recette des finances de mégrine le 15/04/2019 ;n° d'enregistrement 19801541 , n° de quittance M035909 et déposé au centre national des entreprises le 19/04/2019 l'associé Nicola Virgilio décide de vendre la totalité de ses parts sociales à Monsieur OMAR ZOUARI qui correspondent à 3822 parts sociales et l'associée ROSA VANIA décide de vendre la totalité de ses parts sociales à monsieur walid Zouari qui correspondent à 3528 parts sociales.

2019403256SRLB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de Commerce

En vertu du contrat rédigé le 1/10/2019, et enregistré à la recette des finances Manzah 6 le 02/10/2019

sous le n° d'enregistrement 19206214 quittance n° 132734, Monsieur Hakim Horchani titulaire de CIN 08720453 et Monsieur Moez Sebii titulaire de CIN 08330524 ont vendu le fonds de commerce leurs appartenant et qui sis à l'avenue Hédi Nouira « résidence el Banafsaj » cité ennaser 1 Ariana immatriculé dont l'identifiant unique est 1543565k à Monsieur Haithem ben Youness titulaire de CIN n° 07420368.

Les oppositions seront faites auprès du Mr Haithem ben Youness à son adresse sise au App 479 résidence « elyes » Bloc 51 la Soukra Ariana et ce dans le délai de vingt jours à compter de l'apparition du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne.

2019T01394FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé le 19 septembre 2019 et enregistré à la recette des finances la Marsa, Tunis le 19-09-2019 (Reçu n° 128564 enregistrement n° 19205762 Monsieur Chokri Ben Salah Ben Hasin Araki (C.I.N n° 07709934) a vendu la totalité du fonds de commerce à Monsieur Abdallah ben Mohamed ben Salah MBARKI (C.I.N n° 11879585) exploité « Vendre toutes sortes de vieux et nouveaux meubles et meubles de maison » sise 02 rue Charles de Gaulle la Mer Bleue La Marsa Ouest, Tunis avec tous ses éléments corporels et incorporels .

Toute opposition doit être déposée entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce sise 02 rue Charles de Gaulle la mer Bleue la Marsa Ouest Tunis dans un délai de (20) jours à compter de la date de parution de cette publication au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal le Quotidien daté le 10/10/2019.

2019T01396FCCC2

Vente de fonds de commerce

Suivant un acte S.S.P en date le 05/08/2019 enregistré à la recette des finances Mourouj en date du 23/09/2019 sous le n°M075178 quittance 19203748, Monsieur Salem Sakrafi a vendu à Monsieur Houssem Oueslati un fonds de commerce sis n°21 rue Eddorra, cité Elmanara Mourouj 5, Ben Arous pour vendre les fruits secs avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Toutes les oppositions seront reçues dans les 20 jours de la publication de cette annonce au JORT à l'adresse n°21 rue Eddorra, cité Elmanara Mourouj 5, Ben Arous.

Cette annonce a été publiée aux journaux Assabeh et la presse en date du 28/09/2019.

2019R02301FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 11/06/2019 et enregistré à la recette des finances rue Nelson Mandela le 11/06/2019 sous le n°19201571 quittance n°57306 Mr Slim ben Aissa Fouzaii a vendu la totalité du fonds de commerce exploité en tant que Magasin de services informatiques avec tous ses éléments corporels et incorporels sis au 49 Avenue de la liberté à Monsieur Makram ben Sahbi Jbeli.

Les oppositions seront reçues auprès de l'acheteur sis au n° 9 au 49 Avenue de la liberté, Tunis dans les 20 Jours qui suivent la publication du présent avis au JORT. Cet avis a été publié au journal "Chourouk" en date du 10/10/2019.

2019R02311FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte SSP enregistré à la recette des finances de Mourouj le 16/09/2019 quittance n° M073857 Mr Anouar Khannousi demeurant à la rue Med Ali n° 25 Ariana a vendu à Mr Hsan Gnichi résident à la rue el Bosten (البستان) avec les éléments incorporels du fonds de commerce sis à la rue 20 mars Mourouj 4 Ben Arous (local n° 1 à droite) exploité en la vente des produits en plastique et meubles.

Les oppositions seront reçues à l'adresse du Maître Brahim Hichri Avenue de France n° 21 Ben Arous dans un délai de 20 jours à partir de la publication au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée Le 03/10/2019 aux deux quotidiens à savoir Echourouk et Le Quotidien.

2019R02313FCCC2

Renonciation à un fonds de commerce

En vertu d'un acte SSP enregistré à la recette des finances cité Ettadhamen le 22/11/2018 quittance n° M101970 enregistrement n° 18204188 Mr Skander Ben Youssef titulaire de la C.I.N n° 07058750 demeurant à la Rue Hédi Chaker n° 22 Mourouj 1 a vendu à Mr Abderrazak Youssef résident à la rue Hédi Chaker n° 22 Mourouj 1 les éléments incorporels du fonds de commerce sis à la route de Bizerte Km 4 cité Ettadhamen en face de la gare du métro léger gouvernorat de L'Ariana exploité en la vente des téléphones portables et des outils informatiques.

Les oppositions seront reçues à l'adresse du Maître Brahim Hichri Avenue de France n° 21 Ben Arous dans un délai de 20 jours à partir de la publication au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée Le 03/10/2019 aux deux quotidiens à savoir Echourouk et le Quotidien.

2019R02314FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé daté du 24/09/2019 et enregistré à la recette des finances Erouhia le 25/09/2019 sous le n°19200915 quittance n° M012200 ; Mme Manel Mahdouani a vendu la totalité du fonds de commerce avec les

éléments corporels et incorporels de la pharmacie catégorie B - localité rue 7 novembre Erouhia Siliana à Mr Yassine kadechi.

Les oppositions éventuelles seront reçues dans les vingt jours à partir de la date de la publication au JORT auprès de l'acheteur Mr Yassine kadechi à l'adresse de la dite pharmacie.

2019S01128FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

MF 1639496/R/N /C/000

Par acte sous-seing privé daté le 30/08/2019 enregistré à la recette des finances de ksibet mediouni quittance M025874 du 02/09/2019, les héritiers de Mr Nooman Atab ont cédé le FC concernant la « librairie el houda» sis à la rue Abdelhakim Abdeljawed à Mme Hanen Maalel.

2019S01129FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 7 octobre 2019, enregistré auprès de la recette des finances Al-Khwarizmi de Kairouan le 07 octobre 2019, reçu numéro 824441, numéro d'enregistrement 19204238, a vendu M .Jalal Al-Din Ben Said Ben Omar Al-Burji titulaire de la carte d'identité nationale n°02026285 en tant qu'agent de son père Said Al-Burji tout le fonds de commerce à M. Ihab Ben Mohammed Aidoudi titulaire de la carte d'identité nationale n°11960055 avec tous ses éléments physiques et moraux et exploité dans le trafic à la vente des produits alimentaires en détail qui s'appelle Eljerbi Boubabine et sis à l'avenue de le 7 novembre Beb Eljalladin dans la ville de Kairouan, inscrite au registre du commerce sous le numéro 10641297

Les oppositions seront reçues dans vingt jours à compter de la date de publication du présent avis au Journal officiel de la République Tunisienne et dans les journaux chez l'avocat M. Hassan Gaddah sis à complexe commercial 2 appartement numéro 15, rue Mahdia - Kairouan premier étage.

2019S01138FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé signature légalisé le 01/10/2019 enregistré le 07/10/2019 à la recette des finances Gremda Sfax sous le n° 19202346 quittance n° MO087079.

Mr Meziou Majdi gérant de la société SOMOPRAS MF : 1267447 N a Vendu la totalité du fonds de commerce utilisé comme vente pièce auto à Mme Sonda Mezghani CIN 08179172 les oppositions seront reçues dans 20 jours au plus tard à partir de la date de la publication de cet avis au journal officiel de la République Tunisienne et devrons être adressées chez Walid Krichen Avocat Im l'ocient Bleu Sfax.

Cette annonce a été publiée au journal quotidien le 09/10/2019.

2019X01244FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 12-9-2019 enregistré à la recette des finances de ghardimaou le 12-9 2019 sous n°M035771 Monsieur Achref ben Arousi sdiri, Nozha, Wahiba, Naim Sdiri et ribih ben bachir Hafssouni ont vendu à monsieur Abdalah ben Ali Sdiri titulaire de la CIN n° 07846483 délivrée le 4-7-2017 le fonds de commerce destiné à l'activité de la vente d'alimentation générale au local sis rue kodama almoharibin ghardimaou Jendouba.

Les oppositions doivent parvenir au cabinet de Maître Cherni Nabil sis rue Iben Khaldoun jendouba dans les 20 jours à partir de la date de publication de cet avis au journal officiel de la République Tunisienne

Le présent avis a été publié au journal Echourouk le 16-9-2019.

2019C00096FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé du 04/10/2019 enregistré à Kasserine le 07/10/2019 enregistré à la recette de finances de Kasserine le 07/10/2019 sous le numéro- MO 86691- adel hizi vend à Maryam Sahliya tous le fonds de commerce présenté en vente de café (Baltimore Club) à l'avenue Abed l'Aziz Sbiki Kasserine avec tous les éléments corporels et incorporels l'acte de vente a été publié au journal Echourouk le 11/10/2019.

Toute opposition pourrait être prise chez maître Banani Walid, avenue Habib Bourguiba Kasserine dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au journal officiel de la République Tunisienne.

2019K00076FCCC2

Vente de fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Boulbaba Mrabet à gabès le 30/09/2019, quittance n° 56968, série n°19206499

Mr Hassan ben Mohsen Rekik demeurant au 08 rue de Doha Tunis a vendu à la société Chkioua générale de peinture (SCGP) sise à son siège social au 34 rue Belgacem Bazmi, qui accepte la totalité du fonds de commerce (fast-food) exploité à l'angle de la rue el Kahena et Belgacem Bazmi à gabès.

Les oppositions se font entre les mains de maître Sami chmili avocat à Gabès sis au 18 rue Imrou el Kais Gabès dans un délai de 20 jours à partir de la publication de la présente au journal officiel, toute opposition dépassant ce délai est non avenue.

Le présent avis a été publié au quotidien: «Echourouk» du 06/10/2019.

2019Z00181FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 24/09/2019 enregistré à la recette des finances Boulbaba Mrabet à Gabès le

25/09/2019, quittance n° M055788, série n°19206346 Mr Mohamed ben abdesslem Batita demeurant à Sidi Harbi Gabès a vendu à Mr Mohsen ben abdesslem Batita demeurant à Sidi Harbi Gabès, qui accepte la totalité du fonds de commerce (Restaurent et Fast-Food) exploité à la rue Habib Thameur à Gabès.

Les oppositions se font entre les mains de l'acheteur à l'adresse de l'exploitation du fonds à la rue Habib Thameur à Gabès dans un délai de 20 jours à partir de la publication de la présente au Journal Officiel, toute opposition dépassant ce délai est non avenue.

Le présent avis a été publié aux quotidiens « Le Quotidien » et « Achourouk » du 02/10/2019.

2019Z00182FCCC2

Avis

Suivant un acte sous-seing privé en date du 2/10/2019, enregistré à la recette des finances de Nabeul avenue Taieb Mhiri le 2/10/2019 quittance n° M084356 enregistrement n° 06411037 monsieur Heithem Laarous titulaire de la CIN n°06411037 résident à l'avenue 7 novembre Daar Chabaan a vendu à la société paola mode confection et commerce, identifiant unique 1630403. siège social sis au 51 avenue jean Jauresse 1001 porte de France Tunis, la totalité du fonds de commerce sis à l'avenue Habib Bourguiba immeuble trocadéro à Nabeul pour le prix de vingt mille dinars.

Les oppositions peuvent être formulées au domicile élu au cabinet de maître Hichem Belhadjhmida sis à la rue Mohamed Tlatli, immeuble Dream city 3éme étage app n°303 Nabeul dans un délai maximum de 20 jours à partir de la publication de cet extrait au journal officiel.

Cet avis a été publié au journal La presse en date du 5/10/2019.

2019N00565FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé du 01/03/2019 et 12/03/2019 enregistré à la recette des finances Charguia le 12/03/2019 Quit 030721 enreg 19201468.

Mme « Zoghlami Fatma» et «ben rabeh med elarbi» et «Ben rebeh Ferha» ont vendu à Mr « Dhaffar Aymen» la totalité du fonds de commerce sis à cité Mahmoud 2 cité olympique el Manzah. Toute opposition doit être faite entre les mains du vendeur à la même adresse dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet extrait au journal officiel publier au journal Essabah le 10/4/2019.

2019N00567FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé signé le 01/08/2019 et enregistré à la recette des finances de Bizerte le 04/09/2019 sous le n° 19204082 quittance n° M0755178

- MR Yosri ben Ahmed Doggui a vendu à la société équipement moderne SARL, la totalité du fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels exploité dans le local sis à la rue 18 Janvier Jarzouna, Bizerte.

Les oppositions doivent être adressées à Mr yosri Ben Ahmed Doggui au local sis à la rue 18 Janvier Jarzouna, Bizerte, dans un délai de 20 jours à partir de la publication de la vente au J.O.R.T.

Le présent avis a été publié au journal quotidien en langue arabe "Assabah" et au journal quotidien en langue française «Le temps» parus le 03/10/2019.

2019W00266FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant l'acte sous seing privé enregistré le 10/01/2018 à la recette des finances de Mateur sous le n° 18200088 quittance n°M002529 Melle Saloua Ayari a cédé à Mr AKREM Jouini la totalité du FONDS DE COMMERCE sis au local municipal n°7 marché El marrakchi exploité comme magasin de vente d'épices. Toute opposition doit être adressée à M^{elle} Saloua Ayari à son domicile sis à la place palma mateur dans un délai de 20 jours à partir de la date de la parution de cet avis au journal officiel de la République Tunisienne Cette annonce a été publiée au journal Achourouk du 19/09/2019.

2019403245FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé rédigé par maître Walid Kochbati, en date du 01/08/2019 et enregistré à la recette des finances Nelson Mandella Tunis le 06/08/2019 sous le n° 19202139 reçu n° 72346, il a été vendu un fonds de commerce à usage de tout commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels sis à 39 & 40 centre commercial Galaxy Lafayette Tunis de Mr Anis Ben Salem Moula Taieb à la société Best Office Plus représentée par Mr Jamel Ben Hassan Chaanbi.

Les oppositions seront recevables entre les mains de l'acheteur dans un délai de 20 jours de la date de parution de cette annonce au JORT.

Cet avis a été publié au journal le temps le 07/10/2019.

2019403246FCCC2

Vente de parts d'un fonds de commerce

1) Par Acte SSP des 23 et 24 septembre 2019 enregistré à la recette des finances rue Al jazira Tunis le 08/10/2019 quittance n° M063087 enregistrement n° 19202421, Madame Saida bent Chedly ben Salah ben Ali veuve Mohamed Chagway, demeurant 3 rue 8256 cité elkhadra Tunis, a vendu pour le prix de cinq cent dinars ses parts du fonds de commerce sous indiqué.

2) Par acte SSP des 20 et 24 septembre 2019 enregistré à la recette des finances rue Al jazira Tunis le 08/10/2019 quittance n° M063081 enregistrement n° 19202419, Salah ben Chedly ben Salah ben Ali, demeurant 8 rue Mohamed hajri cité elkhadra Tunis, a vendu pour prix à mille dinars ses parts du fonds de commerce sous indiqué.

3) Par Acte SSP du 24 septembre 2019 enregistré à la recette des finances rue Al jazira Tunis le 08/10/2019 quittance n° M063083 enregistrement n° 19202420, Zina Bent Chedly ben Salah ben Ali, demeurant quartier logements sociaux bloc 1 cité elkhadra Tunis, a vendu pour prix à cinq cent dinars ces parts du fonds de commerce sous indiqué.

Les personnes mentionnées on vendu à Madame Fatma ben Mohamed ben Smida ben Youssef agissant pour elle-même et ses enfant : Arbi ben Ali - Slim ben Ali - Mariam ben Ali par procuration du 24/09/2009 demeurant Rue Ibn Abidhiaf n° 2 El Manzeh 5 Tunis la totalité de leurs parts du fonds de commerce sis au 139, rue Essabaghine Tunis avec tous ses éléments matériels et morals pour le commerce boucherie et poissonnerie.

Les oppositions seront signifiées dans les délais légaux.

Cette annonce est publiée au quotidien, le temps du 09/10/2019.

2019403251FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte S.S.P signé en date du 26 septembre 2019 enregistré à la recette nelson mondela le 02 octobre 2019 n°19202788 quittance n°M084004, Madame Manoubia bent Mohamed ben Abid Elmorchdi demeurant au n°7 rue Nabeul Tunis a vendu à Madame Salwa bent Mohamed Elhezki le fonds de commerce sis au n°70 rue Jean Jaurès Tunis avec tous ses éléments corporels et incorporels, divisé en un vestibule destiné à l'activité de tous commerces et un appartement en sous-sol à droite destiné à l'activité sportive.

Les oppositions ont lieu entre les mains de l'acheteur à son adresse sise au n°7 rue Nabeul Tunis dans un délai de 20 jours à partir de la publication du présent avis.

Cet avis a paru au journal Chourouk du 10 octobre 2019.

2019403257FCCC2

Location gérance libre

Gestion libre

Suivant acte sous-seing privé enregistré le 16 septembre 2019 à la recette des finances d'Hammamet, sous le n°19304246, quittance n° M117901, Monsieur Abderrazak Ben Salem Ben Mhamed Sahli titulaire de l'identifiant unique 0054625Z et titulaire de la carte d'Identité nationale n°01677223 délivrée à Tunis le 13/01/1997 loue à la société « CHEZ Bouraoui» titulaire de l'identifiant fiscal 1640600/N/A/M dont l'activité et le fast - food sous forme de gestion libre tous le fonds de commerce avec toutes les garanties physique et moral exploité à la rue Imam Souhnoun ville arabe Hammamet. La durée de la gestion est d'une année renouvelable à partir du 01/07/2019.

2019N00566FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant contrat de fonds de commerce en date du 17/07/2018 quittance n° M 028128 enregistré sous le n° 18300905; à la recette des finances Menzel jemil.

Mme Amina ben Khouja CIN° 01365383 délivrée à Tunis le 08/04/1999; a loué le fonds de commerce d'un local commercial sis à Habib Bourguiba Menzel Jemil à Mme Noussaiba Doukali carte d'identité nationale n° 08989653 délivrée à Tunis le 16/10/2017.

Cette annonce a été publiée au journal le quotidien le 06/10/2019.

2019W00267FCCC3

Location d'un Fonds de Commerce

Selon l'acte sous-seing privé en date du 25/01/2015 et enregistré à la recette des finances de Nafta le 25/01/2019 quittance n° M001622 enregistrement n° 19300141 , monsieur Mohamed Lotfi Zaiibi titulaire de CIN 03002816 délivrée le 01/12/2012 demeurant au Zaiibiine Nafta donne location de fonds de commerce à monsieur Sassi Khairedlne titulaire de CIN 03179378 délivrée le 30/06/2009 demeurant à alkma nafta, le fonds de commerce nommé magasin Lotfi sis au complexe commercial place Attahrir souk Nafta destiné à la vente de prés à porté et des chaussures, le dit fonds de commerce est inscrit au tribunal de première instance de Tozeur sous n° A166581996, la dite location est consentie pour une période de six ans commençant le 01/01/2019 et finissant le 31/12/2025 .

Cette annonce a été publiée au journal Achourouk en date du 01 octobre 2019 et au journal le Quotidien du 01 octobre 2019.

2019100054FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 13/09/2019, enregistré à la recette des finances, à avenue de l'indépendance BARDO, quittance n°M084596, Enregistrement n°19303584, la société El -Mazraa Loueur, dont le domicile élu est au GP 1 Km 12, Ezzahra, Ben Arous, matricule fiscal 35723/T/P/M/000, donne en gérance libre à Madame Kaouther Chaafaoui, demeurant à 04 rue Alward Bardo Tunis, représentante légale de la société Dawjine Viandes sous MF 1640622V/N/M/000. Un fonds de

commerce destiné â la vente de viande de volailles et dérivés et des produits emballés situé à Immeuble C Magasin N°3 Résidence Nour Hilton Ras Tabia Bardo Tunis, à compter du 01/10/2019.

Cette annonce a été publiée au journal le quotidien en date du 22 octobre 2019.

2019403254FCCC3

Résiliation du contrat de location gérance

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de la Marsa le 02/10/2019 sous le numéro d'enregistrement 19306060 quittance n°133308 la société BILLIORICH a résilié le contrat de location gérance avec la société AFK ART INTERIORS enregistré à la recette des finances de la Marsa en date du 1/06/2018 concernant la location gérance du fonds de commerce sis à Sidi Daoud route de la Marsa.

Cette résiliations a été publiée aux journaux «Essahafa» et la presse en date du 12/10/2019.

2019403260FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'une association

Nom de l'association : Patrimoine pour demain

Objectifs de l'association :

- Sauvegarder le patrimoine culturel Immatériel, et le valoriser sur les plans culturel, civilisationnel et économique

- Etablir des liens de coopération et de partenariat avec des associations et organismes similaires en Tunisie et à l'étranger.

Adresse : 21, rue El Andalous- Bab Mnara

Composition du comité directeur :

- Amel ZRIBI : Présidente

- Ahmed Trabelsi : Secrétaire général

- Aicha Mabrouki : Trésoriére.

2019T01395APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'Association : association des coiffeurs professionnels Tunisiens.

- siège social : Cité Nozha à coté du Centre de police rue Elhabib - Ezzahra - Ben Arous

Objectif :

- présentation du domaine de coiffure et esthétique

- Encadrer la jeunesse dans le domaine de l'esthétique et créer une équipe nationale présentant la Tunisie dans les compétitions internationales.

Membres :

Président : Raghed Boubaker

Secrétaire général : Ilyes Ghrissi

Trésorière :Sarra Ben Amor

2019R02287APSF1

Election des membres du syndic

Immeuble Jawhara médical Jawhara Sousse

En vertu des Statuts du 01 mars 2019 déposés à la municipalité de Sousse et au siège du gouvernorat de Sousse et enregistrés auprès de la recette des finances Mohamed Maarouf le 02 mai 2019 sous le numéro 19801065 et quittance numéro M041745, Les membres de la commission sont élus comme suit :

Président Mourad Mtaoumi

Trésorier Abdelsalam Ben Anaya

Secrétaire général Sami Yahya

2019S01130APSF1

Constitution d'une association

Dénomination : Association d'action et développement école primaire Gremda el Jadida.

Adresse : Route Bouzayen, km 8 A.F.H Sfax 3012.

Objectifs :

1- Développement de l'environnement scolaire.

2- Développement de la relation entre l'école et l'environnement social et culturel.

Procès-verbal de contrat n° 11913 du 05 mars 2019.

2019X01241APSF1

Constitution d'un syndicat d'immeuble

El kods rue Mohamed Jammoussi _ Sfax

En vertu du procès verbal en date du 26/06/2019 enregistré à la recette des finances rue Arbi Zarrouk à Sfax le 27/07/2019 sous le n° 1970/1774, quittance n° M040864, a été élu :

- Mr Bahri Jamil Titulaire de CIN n° 08899255 en qualité du président du Syndicat de l'immeuble.

- Mr Hamza Ahmed Titulaire de CIN n° 01282408 en qualité de trésorier du syndicat.

2019X01253APSF1

Constitution de l'association

Association Afek

Le nom de L'association : Association Afek

Les objectifs de l'association : Développer les membres de la société civile sur les plans culturel, intellectuel et technique

Adresse : avenue Taha Hussin Ghannouch Gabès 6021

Le conseil d'administration :

Président de l'association : Mabrouk Noisria

2019Z00180APSF1

Constitution d'une association

Dénomination :

• Association FORUM développement patrimoine & Environnement

Catégorie :

• Intérêt général.

But :

• Promouvoir le développement régional à travers la valorisation de l'initiative privée et le partenariat public privé.

• Valorisation du patrimoine et promotion des sites archéologiques et historiques en général et réalisation du circuit touristique culturel et commercial de la médina de Beja en particulier,

• Protection de l'environnement et promotion du tourisme écologique et culturel.

• Réaliser des actions et des partenariats dans les domaines du développement, patrimoine et environnement.

• Contribuer à la réalisation du projet de développement «Jinene Medjerda» dans la région de Béja.

Siége :

• DAR KHIRA 6 - rue Sidi Sigagne Bab Elain la médina 9000 Béja

Président :

• Mohamed Benaiche

Trésorier :

• Walid Telmoudi

Secrétaire générale :

• Sana Benaiche

2019J00090APSF1

Constitution d'une association

Nom : souk el ahad pour le tourisme, la culture et les divertissements.

Objet : culturel.

Objectifs : réaliser des Activités culturelles, touristiques et de loisirs :

Excursions. Voyages. Travail bénévole. Echange de jeunes.

Siège social Maison de la culture Ibn Khaldoun. Souk el ahad. kebili 4230

Bulletin de dépôt n° : RR238556725TN le 15 mai 2019

la structure administrative

- Le président : Monem Maghzaoui

Le secrétaire général : Elkamel ben Mohamed

- Trésorier : Houcin Haded

2019O00052APSF1

Constitution d'une association

Nom : L'association Tunisienne des maladies du métabolisme intermédiaire (ATMMI)

Adresse : 3 rue Ahmed Triki Montplaisir 1073 Tunis.

Objectifs :

Sensibiliser le groupe national aux spécificités des maladies et aux méthodes de traitement. Contribuer à la réhabilitation et à l'intégration des groupes vulnérables sur le plan psychologique, social et éducatif

Contribuez au soin des restes de ces maladies organiques et psychologiques, y compris l'autisme. Renforcer les soins psychologiques et matériels de la famille du patient, en particulier de ceux qui ne bénéficient pas de la couverture sociale.

Membres :

Président : Aouidet Riadh

Secrétaire générale : Sallouha Teraoui

Trésorière : Faten Laaroussi

2019403241APSF1

Constitution du syndic de copropriétaires de la résidence fallah Bloc « B », Manzeh 7 ariana

Conformément au procès verbal de l'assemblée générale tenue le 30 juin 2019 et enregistré à la recette des finances el manzeh 6 sous quittance M103 104 sous n° 19803906 en date du 2 juillet 2019.

Il a été constitué le syndic de copropriétaires de la résidence fallah bloc B Manzeh 7.

Nomination : syndic de la résidence fallah Bloc « B »

Présidente : Mme loubna moullablad

Secrétaire général : Mr anis Zouch

Trésorière : Mme sihem bouzidi

2019403258APSF1

Homologation de résolutions

Changement de nom du syndicat

Suite à un procès verbal du 25/8/2019 enregistré le 13/9/2019 au gouvernorat de Tunis .il a été changer le nom du syndicat général des retraités des forces de sûreté et des douanes comme suit :

Fédération générale des retraités des forces de sûreté et des douanes

Secrétaire général : Derbali Mohamed

Trésorier :Moncef Jouini

2019T01392APSF2

Nouveau comité syndical

Résidence Queen's, rue Mongi Bali - Sousse

Selon PV de l'assemblée générale tenue le 07 septembre 2019, déposé à la municipalité de Sousse le 08 octobre 2019 et enregistré à la recette des finances "Trocadéro" Sousse sous le n° 19802843, quittance n° M067254, ont été élus à l'unanimité les membres:

Almi Karim : Président

Bouguella Abdeljalil: Vice président

Guezguez Doria : Trésorière

2019S01124APSF2

Procès verbal

Selon le procès verbal daté le 5/4/2019 et enregistré à la recette des finances Gremda Sfax le 23/9/2019 volume 19802224 folio MO 83285 la rénovation du syndic de l'immeuble Horizon 3 sis route de Gremda km 4,5 Sfax et il a été nommé monsieur Nabil Hachicha président et Slim Chakroun trésorier et Sami Triki membre.

2019X01246APSF2

Assemblée générale ordinaire de la Résidence « RYMA »

Election du syndic des copropriétaires

SYNDIC

Résidence RYMA

Rue Amine Chebbi Ennasr 2

Suivant procès verbal de l'assemblée générale ordinaire de l'année 2018 du syndic de copropriétaires de la résidence « RYMA » sise à la rue Amine Chebbi Ennassr 2, et rédigé par l'huissier : Maître Mohamed Mortadha Zekri, en date du 20 Janvier 2019 et dont une copie a été déposée à la municipalité de l'Ariana 1 un nouveau comité de syndic de copropriétaires de la résidence ci-dessus désignée a été élu , dont les membres sont:

- Mohamed Hechmi Miliani : Président
- Ilhem Chouk : Trésoriére
- Elyes Ksibi : Membre
- Amor Chebbi : Membre
- Anis Driss : Membre

2019403259APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Ventes aux enchères publiques; Vente immobilière

Cabinet maître Marrakchi Rafika

Avocat à la cour d'appel

42 AV Hédi Cheker Tunis cinquième étage bureaux n° 21

La partie poursuivante : Meriem Amouchi épouse Moncef Bouhali , demeurant 07 rue 42125 zahrouni Tunis.

La Partie saisie : Abedel kader Aloui ,demeurant à l'association Borj el Amri Manouba - et 44-46 avenue de la liberté 4éme étage Tunis.

L'avocat poursuivant Maître, MArrakchi Rafika avocate à La cour d'appel .étude, sise au 42 AV Hédi Cheker 5éme étage bureaux n° 21 Tunis.

Immeuble objet de la vente : La totalité des parts saisies égales à 1 hec 4are 58 c de la superficie totale de l'immeuble 8 hec 44 are 30 c faisant partie du T.F n° 9471 Manouba nommé «Hichem 16», le dit terrain sise à Manouba sur la route 55 liant Borj el Amri à ville Batane Tebourba dans un périmètre irrigué sous le contrôle de l'agence foncière agricole, catégorisée zone agricole. L'immeuble contient une partie rectangulaire d'une superficie de 1 hec sur lequel et bâtit des constructions et des boxes de chevaux et le reste terrain blanc utilisé aux grandes cultures en (2018-2019), la deuxième partie triangulaire d'une superficie inférieure a 0,5 hec dont la majorité de ses parts sont vendus .

La superficie de 1 hec 04 ar 58 c contient :

1- maison d'une superficie couverte de 132 m2 composée de 3 chambres dont une utilisé comme bureaux .salon, salle à manger, cuisine , salle de bain.

2 -.grand étable divisé en 14 box d'une superficie de 369.60 m2 pour l'élevage des chevaux construit en dur avec enduit la structure et le plafond du béton, le sol du ciment

3 - Etable d'une superficie de 81m2 toiture en tuile éternité

4 - Etable d'une superficie de 58,8012 construit en dur, la structure et le plafond du béton, le sol carrelé.

5 - garage d'Une superficie de 30 m2 toiture en tôle simple ondulé.

6 - Terrains nus pour élevage des chevaux ; un terrain blanc 11011 utiliser et une superficie plantée des arbres après la vente de 8 parcelles et la superficie de 217,5m2 pour la SONED le reste de la superficie et de 1 hec 4are 58 c qui présentent 10458 parts

Mise à prix : La mise à prix est fixée à trois cents et un mille quatre cent dix-neuf dinars 315 millimes (301.419, 315 DT) sans compter les frais qui seront fixés le jour de l'audience.

Date et lieu de la vente : La vente aura lieu à la chambre des criées, tribunal de première instance de Manouba, le mercredi sis novembre deux mille dix- neuf (06/11/2019) à partir de neuf heures du matin

Visite : La visite de l'immeuble peut se faire durant la semaine. Pour plus de renseignements, consulter le cahier des charges au greffe du tribunal de Manouba ou au cabinet de l'avocat poursuivant.

N.B : tout participant aux enchères doit consigner au moins le tiers de la mise à prix

2019T01398VEPA1

Vente aux enchères publiques Immobilières

Maître Najla Jazi

Rezig Centre Bloc D APP 5 Sidi Rezig

Tel : 71297117/20898316

Partie Poursuivante: Banque Internationale Arabe de Tunisie en la personne de son représentant juridique ,Sté anonyme ,Inscrite au registre de commerce au tribunal de première instance de Tunis sous le n° B 187881996 ,siège n° 70/72 Rue Habib Bourguiba Tunis.

Parities saisies : 1 - Mr Fathi Zakraoui, commerçant, titulaire de la CIN n° 06351539 résident à la rue Habib Thamer Kelibia.

L'avocat poursuivant : Maître Najla Jazi avocat à la cour d'appel; demeurant au Rezig

Centre Bloc D Appartement 5 Sidi Rezig.

Propriété saisie : Il s'agit de 63.50 m^2 de l'immeuble dénommé «RIADH 70» objet du titre foncier n° 621993 Nabeul qui se situe à Kelibia sur lequel est bâti une maison au

deuxième étage d'un immeuble elle se compose d'un séjour, de trois chambres à coucher une cuisine et une salle de bain, elle est d'une superficie de 130 m^2 les portes en bois, les fenêtres en aluminium, le parterre en grés, toute la maison est en béton arme. L'immeuble se situe à la rue de Tunis Kelibia, II est délimité du nord et de l'est par le reste de la parcelle n°839, de l' ouest par la parcelle n° 13 et du sud par la rue MC27

Mise à Prix : Fixée à 105.775.500 d frais et honoraires d'avocat en sus.

Date et lieu de la vente : la vente de la propriété aura lieu le lundi 11/11/2019 à 9h du matin à la salle des criées du Tribunal de Première Instance de Nabeul. Tout Intéressé peut visiter la propriété saisie tous les jours. Pour la participation aux enchères Il faut consigner le 1/3 du prix et pour les étrangers, ils doivent se munir de l'autorisation exigée.

Pour plus amples renseignements contacter le greffe du tribunal de 1ére instance de Nabeul ou bien le cabinet de l'avocat poursuivant.

2019R02315VEPA1

Vente Aux enchères publiques.

1) poursuivant : SAAD ZOHRA Demeurante à la rue Palastine Jemmel C.I .N n° 06808962.

2) Partie saisie : ben Abd el Hafidh Taher, Demeurant à rue Palastine n° 265 Jemmel CIN n° 04018711.

3) Avocat Poursuivant : Maître Kbaier Khemaies - AV.H.Bourguiba Jemmel,

4) Immeuble mis en vente : Les 557,25 parts indivises (557,25 /8916) revenant à la partie saisie dans un lot de terrain agricole situé à Jemmel - nord, objet du titre foncier n° 28813 Monastir.

5) Mise à prix : vingt sept mille huit cent soixante deux dinars 500 millimes (27862.500 D) plus les frais de cette adjudication.

6) Date et lieu de vente : La vente aura lieu à la chambre des criées au tribunal de 1ére instance de Monastir le 13 novembre 2019 à 9h du matin au palais de justice Monastir.

7) La visite de l'immeuble : peut s'effectuer tous les jours pendant l'horaire administratif.

2019S01125VEPA1

Vente par adjudication aux enchères publiques

Avocat

Maître : Youssef Lahmar

Il sera procédé le mercredi 20/11/2019 à 9h du matin, à la chambre des saisies immobilières du tribunal de 1 ère instance de Monastir, à la vente de l'immeuble ci - après et suivant les conditions suivantes :

Le créancier : taoufik ben salem mahjoub demeurant rue Hadrumet Beni Hassen, ayant élu domicile au bureau de son avocat Maître Lahmar Youssef sis à la rue docteur Calmette - Sousse

Le débiteur saisi : Mabrouk ben Younes Hwass dit «ENNASER», CIN n° 06790386, demeurant à la rue etahrir beni Hassen

Avocat poursuivant : Maître Lahmar Youssef, avocat à la cour de cassation, sis à la rue du docteur Calmette - Sousse. (MF 342080S)

Le bien immobilier mis en vente : (30) parts en indivision d'un total de 104 parts d'une maison de 228 m2 composée d'un rez de chaussée et deux étages située à la rue Ettahrir Beni Hassan Monastir délimitée comme suit :

-Nord : Héritiers Hassan Karbouch- Est :Mouhamed Hwas -sud :voie publique – Ouest : Héritiers Kchida .

La maison se compose de : 1/ espace couvert d'une surface de 88m^2 y compris l'escalier situé à l'est. 2/ maison traditionnelle coté nord en mauvais état comprenant un espace couvert de 100m^2 et une cour de 40m² 3/ un appartement au premier étage de 102m^2. 4/ deux chambres au deuxième étage coté Est et ouest de 24m2.

Mise à prix pour les parts saisies : soixante six mille vingt neuf dinars (66.029,000 DT).

La visite de l'immeuble : se fait chaque jour au temps de travail sur rendez-vous.

Observation : Pour la communication du cahier des charges, contacter le greffe du tribunal de 1ére instance de Monastir ou l'avocat poursuivant. Pour participer aux enchères, il faut déposer au moins le 1/3 du prix indiqué à la trésorerie générale ou présenter un chèque certifié.

2019S01127VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Eteule de Maître Kallel Ilyes

Poursuivant : Société Tunisienne de banque, au nom de son représentant légal, inscrite au registre de commerce sous le numéro B 1823311996, sis avenue Hédi Nouira Tunis.

Avocat poursuivant : Maître Mohamed Elyes Kallel avocat à Sfax, 27 rue Hédi Chaker Sfax.

Partie saisie:- Houria bent Ali Gabsi , epouse Chafik Jarraya n° de la CIN 05309020,en tant que caution solidaire et hypothécaire, sis route lafrane km 1.5 rue 139 Sfax.

L'immeuble saisi : Il sera procédé le mardi 19/11/2019 à 9h du matin à l'audience et devant la chambre des criées au tribunal de première instance de Tunis à la vente d'un terrain de 1503 m^2 objet du titre foncier 92929 Tunis dénommé ESAADA, sur lequel est bâtie une villa constituée d'un sous sol, d'un rez de chaussée, d'un 1er étage et une bâtisse secondaire.

Le rez de chaussée de 522m2 est constitué de 2 séjours, une salle à manger, des toilettes, une chambre de linge, un séjour, une cuisine.

Le 1er étage est constitué d'un patio, 2 suites parentales, une cuisine, une salle de séjour une chambre à coucher avec salle de bain et 2 dressings.

Le sous sol contenant une salle de jeux, un séjour, un abri de voitures, un bain maure une piscine couverte.

La bâtisse secondaire, est constituée d'une kitchenette des douches, un barbecue.

Mise à prix : Le prix de l'immeuble saisi est fixé à six millions six cents treize mille deux cent soixante sept dinars neuf cent cinquante six millimes(6.613.267 .956D) et ce après réduction du prix au taux de 40% sur ordre du tribunal à l'audience du 20/08/2019 auquel s'ajoutent les frais qui seront fixés par le tribunal au montant de 8722.703 et les frais de poursuite pour la deuxième audience .

La visite de l'immeuble aura lieu tous les jours pendant les heures de bureau.

Pour tout autre renseignement, s'adresser au greffe du tribunal de première instance de Sfax 2, sis route de Gabés où se trouve déposé le cahier de charges ou à l'étude poursuivant Maître Mohamed Elyes Kallel, 27 Avenue Hédi Chaker Sfax.

Toute personne désirant participer aux enchères publiques doit consigner le tiers du prix par un avocat.

2019X01249VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Cabinet maître Adel Ansi

Avocat à la cour de cassation

Avenue Habib Bourguiba Gafsa - Tél. 76 201 003

MF : 0852940B/P

* La créancière poursuivante: société générale de recouvrement des créances en la personne de son représentant légal, société anonyme inscrite au registre national des entreprises sous le n° 117372002B, ayant son siège social au 67 rue Alain Savary immeuble b 2éme étage cité des jardins Tunis .

Les débiteurs poursuivis :

1- Fayza bent Houcine Achour (titulaire de la CIN n° 05236146 en date de 10/03/2001), femme au foyer, demeure à Sfax.

2- Mohamed ben Hédi Karray (titulaire de la CIN n° 3135748 en date de 05/05/2001), gérant de société, demeure à Sfax

* L'avocat poursuivant : Maître Adel Ansi, avocat à la cour, avenue Habib Bourguiba, Gafsa.

* L'immeuble saisi à vendre :

Consistant en les parts indivises revenants au débiteurs poursuivis (896 +490/1559) faisant partie de la totalité de l'immeuble objet du titre foncier n° 1741 Gafsa dénommé «jalila», il s'agit d'un terrain agricole sis au ksar gouvernorat de Gafsa

* Les charges grevant les parts indivies saisis :

1. Hypothèque au profit de la BH d'une montant de 50.000 d

2. Hypothèque au profit de la société générale de recouvrement des créances d'une montant de 50.000 d

3. Hypothèque au profit de la BH au montant d'une 30.000 d

4. Commandement au profit de la société générale de recouvrement des créances

* Mise à prix : c'était évalué au montant de 9660 dinars, plus les honoraires et les frais judiciaires qui seront fixés le jour de l'audience.

* Date et lieu de l'adjudication : la vente aura lieu le lundi 18/11/2019 à partir de 9h du matin, devant la chambre des criées à la salle d'audience ordinaire du Tribunal de 1ére instance de Gafsa à son siège au palais de la justice de Gafsa.

* N-B : l'immeuble saisi peut être visité et constaté tous les jours de la semaine, et la participation à l'enchérissement ne peut avoir lieu que par voie d'avocat, après soit consignation du tiers du prix initial, soit par chèque certifié, soit par une caution bancaire irrévocable .Les étrangers doivent avoir être munis des autorisations administratives exigées par la loi

2019D00106VEPA1

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire du Mardi 12 novembre 2019

«SOPIVEL»

Société de promotion immobilière

Pour la vente & la location Filiale de La Banque de l'Habitat

S.A au capital de 15.000.000 DT

M.F : 587748X/PM

CNSS : 142355-56

RC : D24368597

Messieurs les actionnaires de la SOPIVEL " Société de promotion immobilière pour La vente & la location" sont convoqués en assemblée générale extraordinaire le Mardi 12 novembre 2019 à 11 h au siège de La SOPIVEL sis au 67 rue Alain Savary, résidence Jardins II, Bloc A _6éme étage, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Modification des statuts

2/ Pouvoir pour l'accomplissement des formalités

3/ Questions diverses.

2019R02304SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société ETANCHEITE TUNISIENNE

S.A au capital de 7.208.352 dinars rue de la physique, Z.I Ben Arous 2013

MF : 00500/R/ A/M/000

N°CNSS : 53058-96

Les actionnaires de la société étanchéité Tunisienne sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale extraordinaire qui aura lieu le 13/11/2019 à 09 heures, et ce, au siège social, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Augmentation du capital par incorporation du compte spécial d'investissement;

2. Extension de l'objet social;

3. Modification corrélative des statuts;

4. Délégation de pouvoirs nécessaires pour l'accomplissement des formalités requises par la loi.

2019R02305SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 11 novembre 2019

Société de participation et de promotion des investissements - SPPI - SICAR

Société anonyme au capital de 760.450 Dinars

Siège social : 02, rue de Turquie - 1001 - Tunis

RNE : 0296315F

Matricule fiscal : 296315 F/A/M/000

Les actionnaires de la société SPPI-SICAR sont convoqués en assemblée générale ordinaire le lundi 11 novembre 2019 à 10 Heures, au siège social de la société sis au 2, rue de Turquie 1001 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

• Ratification du mode et du délai de convocation de l'assemblée générale ordinaire;

• Lecture du rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice 2018 ;

• Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2018 et approbation des opérations réglementées y mentionnées;

• Approbation des états financiers de l'exercice 2018 ;

• Quitus aux Administrateurs;

• Affectation du résultat de exercice 2018 ;

• Distribution des dividendes;

2019R02309SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire et à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires

Société de promotion du lac de Tunis

SA au capital de 44.000.000 Dinars

Siège Social : Rue du Lac Rodrigo de Freïtas - Les Berges du Lac - Tunis

Matricule fiscal : 024385 L/A/M/000 -R.C.S : B 1114751996

Les actionnaires de la société de promotion du Lac de Tunis sont invités à assister à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le jeudi 21 novembre 2019 à 10h au siège social de la société, et ce, afin d'approuver le nouveau nom de la société et à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le jour même et au même endroit à 10h 15 minute, et ce, afin d'approuver la nomination d'un nouveau membre du conseil d'administration.

2019R02312SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Les Ciments d'Oum El Kelil Cl.O.K

SA, capital : 34000000 dinars

Siège Social : Cité Jardins -le Kef RC : Kef - B 1134871997

Messieurs les actionnaires de la société les ciments d'Oum El Kélil (Cl.O.K) sont priés d'assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu Mardi le 12 novembre 2019 à 10h : 00 aux bureaux de la société sis au 20, rue de Cologne, Tunis et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Entérinement de la tenue tardive de l'assemblée générale ordinaire.

2- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2018.

3- Lecture du rapport des commissaires aux comptes et approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2018.

4- Lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes et approbation des conventions y mentionnées.

5- Octroi de quitus aux administrateurs pour la gestion de l'exercice 2018.

6- Affectation des résultats de l'exercice 2018.

7- Fixation des jetons de présence pour l'exercice 2018 pour les membres du conseil d'administration.

8- Fixation des jetons de présence pour l'exercice 2018 pour les membres du comité permanent d'audit

9- Désignation d'un deuxième commissaire aux comptes.

10- Délégation des pouvoirs.

2019R02318SANB3

Société BORAPLAST S.A

Au capital de 240.000 dinars

Siège Social : 03 Bis rue des fonderies, 2013 Zone Industrielle Ben Arous

MF : 839193JI/A/M/000

RC B 148292003

N° d'affiliation CNSS : 00163134 -77

Par réunion du conseil d'administration en date du 10 octobre 2019, il est décidé ce qui suit :

Les actionnaires de la société «BORAPLAST S.A» sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire, qui se tiendra le mercredi 06 novembre 2019 à partir de 10 heures au siège de la société, à l'effet de délibérer sur les ordres du jour suivants :

1. Examen des rapports du conseil d'administration à l'A.G.O sur les états financiers de l'exercice 2018 ;

2. Lecture du rapport général du commissaire aux comptes sur les états financiers de l'exercice 2018 du rapport spécial relatif au même exercice ;

3. Approbation du rapport du conseil d'administration et des états financiers de l'exercice 2018;

4. Affectation de résultat de l'exercice 2018 ;

5. Remplacement d'un administrateur démissionnaire

6. Examen et approbation de la cession des actions détenue par Monsieur David Bourgeois et la société établissement plastiques bourgeois selon la législation en vigueur et les recours en justice pour défendre l'intérêt de la société

7. Approbation de la cession des actions de Monsieur Mohamed RASSAA au profit des nouveaux actionnaires à la hauteur d'une seule action pour chacun à la valeur nominale afin d'atteindre le nombre minimum des actionnaires pour une société anonyme

NB : tous les documents relatifs à cette assemblée sont à la disposition des actionnaires au siège de la société.

2019R02321SANB3

Société BORAPLAST S.A

Au capital de 240.000 dinars

Siège social : 03 Bis rue des fonderies, 2013 Zone Industrielle Ben Arous

M F : 839193J/A/M/000

RC B 148292003

N° d'affiliation CNSS : 00163134 -77

Par réunion du conseil d'administration en date du 10 octobre 2019, il est décidé ce qui suit :

Les actionnaires de la société «BORAPLAST S.A» sont convoqués à l'assemblée générale extraordinaire, qui se tiendra le mercredi 06 novembre 2019 à partir de 14 heures au siège de la société 03 Bis rue des fonderies, 2013 Zone Industrielle Ben Arous, à l'effet de délibérer sur les ordres du jour suivants :

1 - Augmentation du capital par incorporation des réserves.

2 - Mise à jour des statuts de la société.

2019R02322SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société «PLASTISUD»

SA au capital de 600 000.000 Dinars

Siège social : AV 3 août ZI poudrière 1 Sfax

Matricule Fiscal : 003859K/ A/M/000

Registre de commerce : B165471997

Conformément aux dispositions de l'article 388 du C.S.C et aux termes de l'A.G.E et du conseil d'administration tenues respectivement le 14/05/2019 et le 10/09/2019, le conseil d'administration a l'immense plaisir de convoquer tous les actionnaires de la société pour assister à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le 31 octobre 2019 à dix (10) heures du matin au siège social de la siciété, et ce, à l'effet de délibrer sur l'ordre du jour suivant :

1) La réduction du capital social de la société par réduction de la valeur nominale de l'action;

2) L'augmentation du capital social de la société par apport en numéraire;

3) Pouvoir

2019X01247SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société L'espoir «Polyclinique El Menzah»

Société Anonyme au capital de 3.500.000 Dinars

Siège Social : 1 Rue Appolo XI, cité Mahrajène, 1082 Tunis

M.F : 002305Z/A/M/000

RC : B139441997

Messieurs les actionnaires de la société L'Espoir «polyclinique El Menzah» sont convoqués en Assemblée générale ordinaire qui aura lieu à la clinique Saint Augustin Le Mardi 05 Novembre 2019 à 14 heures à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture de rapport d'activité du conseil d'administration durant l'exercice 2018

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2018

- Approbation s'il y a lieu, du rapport du conseil d'administration et des états financiers de l'exercice 2018

- Affectation des résultats

- Quitus aux administrateurs

- Fixation des jetons de présence

- Renouvellement du mandat des membres du conseil d'administration.

- Renouvellement du mandat du Président du conseil d'administration

-Questions diverses.

2019403249SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société d'études et de réalisations Touristiques du Sud

Société anonyme,

Capital social : 3.400.000 Dinars,

MF : 01322W

Siège Social : 3 rue Mohamed Hédi Amri Menzeh 7

Messieurs les actionnaires de la société d'études et de réalisations touristiques du sud sont convoqués pour la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mercredi 13 novembre 2019 à 10 heures du matin au 5 rue Mustapha Sfar belvédère Tunis pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Lecture de rapport de gestion établi par le conseil d'administration au titre de l'exercice 2018

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatif à l'exercice 2018

- Approbation des comptes et affectations des résultats de l'exercice clos le 31/12/2018

- Approbation des conventions rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 CSC

- Renouvellement des mandats des administrateurs

- Confirmation de la décision de la rémunération du PDG approuvé par l'AGO du 20/12/2018

- Quitus aux administrateurs.

- Allocation des jetons de présence

- Questions diverses

2019403261SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société d'études et de Réalisations Touristiques du Sud

Société anonyme, Capital Social : 3.400.000 Dinars

MF : 01322W

Siège Social : 3 Rue Mohamed Hédi Amri Menzeh 7

Messieurs les actionnaires de la société d'études et de réalisations touristiques du sud sont convoqués pour la réunion de l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le mercredi 13 novembre 2019 à 11 heures du matin au 5 rue Mustapha Sfar belvédère Tunis pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Confirmation des résolutions de l'assemblée générale extraordinaire du 20/12/2018 statuant sur l'augmentation du capital de la société, ratification des délais de souscription et constatation du montant du capital souscrit, objet de l'augmentation de capital

- Questions diverses

2019403262SANB3

Convocation à l'assemblée générale annuelle Ordinaire

Société de Liberté d'exploitation des eaux minérales S.A «HAYET»

S.A au capital social de 5.600.000 dinars

Siège social : Avenue Habib Bourguiba, 9100 Sidi Bouzid

Identifiant unique : 421684/H/A/M/000

CNSS : 102925-08

Le conseil d'administration de la société convoque les actionnaires à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 06/11/2019 à 9 heures du matin au siège de l'unité de production de la société situé au Baten El Gazel Nord à Jelma, et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification du retard dans la tenue de l'assemblée générale ordinaire annuelle relative à l'exercice 2018.

2. Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration de l'exercice 2018.

3. Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2018.

4. Approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2018.

5. Affectation du résultat net de l'exercice 2018.

6. Quitus aux administrateurs.

7. Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes pour une durée de (3) ans couvrant les exercices 2019,2020 et 2021.

8. Pouvoirs.

2019403268SANB3

Société industrielle de fabrication de faisceaux et systèmes électrique

S.A capital de 210.000 Dinars

Siège Social : 67 avenue alain Savary cité des jardins bloc A 1002 Tunis

MF : 0296385W/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société industrielle de fabrication de faisceaux et systèmes électriques, sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la société qui se tiendra le jeudi 07 novembre 2019 à 10h du matin et ce au 67 avenue Alain savary cité des jardins bloc A, et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant;

- Lecture et approbation s'il y'a lieu du rapport du conseil d'administration sur la gestion de la société durant l'exercice 2018.

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes, relatif à l'exercice comptable 2018.

- Approbation s'il y'a lieu des états financiers de l'exercice 2018 ainsi que les résolutions proposées par le conseil d'administration.

- Affectation du résultat de l'exercice 2018.

- Quitus aux administrateurs.

- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes.

- Questions diverses.

2019403269SANB3

Société eSOL

Société anonyme non-résidente

Au capital de 100.000 €

15, rue des métiers ZI Charguia 2 Tunis - Carthage Ariana

M.F : 1393986S/A/M

Par application de l'article 31-2 des statuts, Monsieur Jean-Guy Courbiére, actionnaire détenant 16,5% du capital de la société e-SOL invite les actionnaires de la société à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 5 novembre 2019 à 10 heures, au siège de la société 15, rue des métiers ZI Charguia à Tunis - Carthage Ariana pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Résolution 1 : Renouvellement du mandat des membres du conseil d'administration;

Résolution 2 : Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes;

Résolution 3 : Questions diverses

2019403270SANB3

Autres sociétés

Convocation à La première assemblée générale

Groupement de Maintenance et de gestion de la Zone industrielle Sidi Salem-Sfax BP 981 Sfax 3018.

MF : 0736756DAN000

N°CNSS : 323025/15

Les adhérents de la zone industrielle sidi Salem : occupants, exploitants et propriétaires des lots sont convoqués à la première assemblée générale ordinaire du groupement de maintenance et de gestion de la zone industrielle sidi salem de Sfax, et ce le Samedi 2 Novembre 2019 à 10 heures du matin à la salle des réunions d'hôtel IBIS à Sfax, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen des deux rapports morale et financier des années 2015 jusqu'à 2018 et approbation après discussion.

- Renouvellement du tiers des membres du conseil d'administration.

- Quitus aux membres CA.

- Questions diverses.

Une deuxième assemblée sera le Samedi 16 novembre 2019 à 10 heures du matin à la salle des réunions d'hôtel Ibis, en cas de non atteint du quorum à la première assemblée, à l'effet de délibérer sur le même ordre du jour.

Tout adhérent à la zone industrielle qui n'avait pas des dettes au profit du groupement, a le droit de se présenter au siège du groupement et déposer sa demande de candidature avant deux jours minimum de la date de la tenue de l'assemblée générale.

Les adhérents peuvent aussi à partir de la huitième journée avant la date de tenue de l'assemblée générale consulter au siège du groupement les deux rapports moral et financier pour les années mentionnées.

2019X01261SODB3

Divers

Avis au public

ANNONCE

MR Ali Jazar annonce qu'il possède un terrain de 648.5 m2, sis à la route aéroport k 08 Sfax, son titre de propriété de ce terrain a disparu, il veut avoir un extrait de cet acte original, tout contestant devra s'adresser au bureau de Maître Zoghlami Samira Notaire à Sfax, dans un délai de 70 jours, passer ce délai, aucune opposition ne sera prise en considération.

2019X01243DIVD2

Avis

Monsieur Nizar ben Ali Bouaouni porte à la connaissance du public la perte de son titre de propriété d'un terrain d'une superficie « 441 m^2 » sur le quel est édifié une maison sis à la route de gremda km 12 sfax par conséquent il prétend avoir une deuxième copie originale qui remplacera le titre perdu. Toute opposition est recevable au bureau du maître notaire Bannani Hassen sis à la médina arabe 102 rue Sidi Belhassen Sfax. Toute opposition qui parvient après les 70 jours qui suivent la publication de cet avis au J.O.R.T est considérée comme nulle et non avenue.

2019X01245DIVD2

Avis

Héritiers Kamel Mohamed Annoncent que leur successeur possède un terrain de superficie de 921m^2 sis à la route jeriana km4 Sfax effectué par l'acte notarié daté le 21 octobre 1967 enregistré le 21 octobre 1967 n° 159 devant deux notaires Hbaieb Ibrahim et Mziew Mahmoud et ils ont perdu le dit titre de propriété et ils désirent se faire délivré une autre copie originale. Tout contestant devra s'adresser au bureau du notaire Maître Abdennadher Mohamed Sadok à la route de Mahdia km6 Sakiet Eddair Sfax et ce dans un délai de 70 jours à partir de la date de l'apparition de cet avis.

2019X01248DIVD2

Avis

Les héritiers de Mohsen Hamza déclare avoir perdu l'origine de leur propriété de leur immeuble située sur la route de Tenior km 6 Sfax (contrat de partage daté du 2/07/1945 enregistré le 11/02/1946), et souhaitent extraire un deuxième original toute opposition doit être adressée à maître Slim Bouattour avocat à Sfax dans les 70 jours de la date de cette publication.

2019X01251DIVD2

Avis

Monsieur Mourad ben Taoufik Affes annonce qui' il possède un terrain de superficie de 1026 m2 sis route de teniour km 9 Sfax.

Il a égaré son titre de propriété et il désire extraire une deuxième copie conforme à l'originale Tout contestant devra s'adresser au Notaire Sellami Sami rue Nasria Immeuble Saphir 1ére étage n° 14 Sfax dans un délais de 70 jours à partir de la parution de cet avis Passé ce délai aucune opposition ne sera acceptée.

2019X01252DIVD2

L'Agence Nationale de la Sécurité Informatique

BILANS COMPARES ARRETES AUX 31 DECEMBRE 2018 ET 2017
(Chiffres exprimés en dinars)

ACTIFS	31/12/2018	31/12/2017
ACTIFS NON COURANTS		
Actifs immobilisés		
Immobilisations incorporelles	1 053 742	870 445
Amortissements	-865 749	-787 937
	187 994	82 508
Immobilisations corporelles	2 657 152	2 268 581
Amortissements & provisions	-1 597 691	-1 425 361
	1 059 461	843 220
Immobilisations financières		
Provisions		
Charges à répartir	112 041	126 209
Résorption charges à répartir	-110 734	-109 427
Autres actifs non courants	1 307	16 782
Total des actifs non courants	**1 248 761**	**942 510**
ACTIFS COURANTS		
Stocks	20 400	17 148
Provisions		
Clients et comptes rattachés		
Provisions		
Autres actifs courants	1 556 899	1 610 428
Provisions		
Placements et autres actifs financiers		
Liquidités et équivalents de liquidités	1 323 506	1 118 029
Total des actifs courants	**2 900 804**	**2 745 604**
TOTAL DES ACTIFS	**4 149 566**	**3 688 115**

BILANS COMPARES ARRETES AUX 31 DECEMBRE 2018 ET 2017
(Chiffres exprimés en dinars)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	31/12/2018	31/12/2017
CAPITAUX PROPRES		
Fonds de dotation		
Autres capitaux propres	3 221 386	2 860 336
Résultats reportés	-97 901	-109 243
Modifications Comptables	0	0
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice	**3 123 484**	**2 751 093**
Résultat net de l'exercice	25 675	57 613
Total des capitaux propres	**3 149 159**	**2 808 706**
PASSIFS		
PASSIFS NON COURANTS		
Emprunts		
Autres passifs financiers		
Provisions pour Risques et charges	123 870	123 870
Total des passifs non courants		
PASSIFS COURANTS		
Fournisseurs et comptes rattachés	368 605	299 674
Autres passifs courants	507 932	455 866
Concours bancaires et autres passifs financiers		
Total des passifs courants		
Total des passifs	**1 000 407**	**879 409**
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS	**4 149 566**	**3 688 115**

ETATS DE RESULTATS COMPARES ARRETES AUX 31 DECEMBRE 2018 ET 2017
(Chiffres exprimés en dinars)

	31/12/2018	31/12/2017
Produits d'exploitation	**3 243 137**	**3 194 089**
Subvention d'exploitation	2 966 014	2 942 158
Autres produits d'exploitation	277 124	251 930
Charges d'exploitation	**-3 233 557**	**-3 166 923**
Variation des stocks	3 252	2 541
Achats d'approvisionnements consommés	-75 657	-74 089
Charges de personnel	-2 190 343	-2 043 705
Dotations aux amortissements et aux provisions	-251 449	-194 318
Autres charges d'exploitation	-719 360	-857 352
Résultat d'exploitation	**9 581**	**27 166**
Charges financières nettes	-20	0
Produits financièrs nets	133	0
Autres gains ordinaires	16 509	38 092
Autres pertes ordinaires	-28	-7 145
Résultat des activités ordinaires avant impôt	**26 175**	**58 112**
Impôt sur les bénéfices	-500	-500
Résultat des activités ordinaires après impôt	**25 675**	**57 612**
Eléments extraordinaires	0	0
Résultat net de l'exercice	**25 675**	**57 612**
Effets des modifications comptables net d'impôt		
Résultat après modifications comptables	**25 675**	**57 612**

ETATS DES FLUX DE TRESORERIE COMPARES ARRETES AUX 31 DECEMBRE 2018 & 2017

Selon la méthode directe

(Chiffres arrondis en dinars tunisiens)

	31/12/2018	31/12/2017
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Encaissement sur Formations & Sponsorisation	58 837	40 417
Encaissement de subventions d'exploitation	2 974 000	1 601 000
Sommes versées aux fournisseurs et autres tiers	-964 458	-992 384
Sommes versées au personnel	-1 214 332	-1 182 910
Impôts et taxes payés	-303 441	-271 786
Cotisations sociales payées	-503 834	-486 672
Autres encaissements d'exploitation	16 500	36
Flux de trésorerie provenant des opérations d'exploitation	**63 272**	**-1 292 299**
Flux de trésorerie liés à l'investissement		
Décaissements/acquisition d'immo. Corp & Incorp	-402 718	-362 459
Encaissements provenant de cession d'immo. Corp & Incorp financières	0	30 137
Encaissements provenant de cession d'immo. financières		
Flux de trésorerie affectés à des activités d'investissement	**-402 718**	**-332 322**
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Encaissements provenant des emprunts		
Perte de change	-20	
Encaissement de subventions d'investissements	544 944	488 360
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	**544 924**	**488 360**
Variation de trésorerie	**205 477**	**-1 136 261**
Trésorerie au début de l'exercice	**1 118 029**	**2 254 290**
Trésorerie à la clôture de l'exercice	**1 323 506**	**1 118 029**

2019R02326BCFA5

Abonnement au Journal Officiel

de la République Tunisienne

Annonces légales, réglementaires et judiciaires

Pour l'acquisition de votre abonnement au Journal Officiel :

Contacter le siège de l'Imprimerie Officielle, avenue Farhat Hached, 2098 Radès -

Tél. : 71.434.211 ou l'un des bureaux de vente ci-après :

*** 1000 - Tunis** : 1 rue Hannon - Tél. : 71.329.637

*** 1002 - Lafayette :** 18 rue Irak - Tél. : 71.842.661 - Fax : 71.844002

*** 4000 - Sousse** : Cité C.N.R.P.S rue Rabat –

Tél. : (73) 225.495

*** 3051 - Sfax** : Centre El Alia, route El Aïn, Km 2.2

Sfax - Tél. : (74) 460.422

Site web : www.iort.gov.tn

Le paiement se fera en espèces ou par chèques ou par virement postal ou bancaire au nom de l'Imprimerie Officielle de la République Tunisienne à l'un des comptes ci-après :

S.T.B. : (Mégrine) 10106045231056678893

C.C.P. N° 17001000000006101585

Prix du numéro du J.O.R.T de l'année en cours

Edition originale : 2,400 dinars + 1% F.O.D.E.C. ***Traduction française : 3,300 dinars + 1% F.O.D.E.C.***

Frais d'envoie en sus